



Procès verbal de l'Assemblée Générale 2022 du Cercle Nautique de Palavas

Date de l'Assemblée Générale : vendredi 10 février 2023 à 17h

Présents : Voir liste jointe Adhérents au CNP 2022 avec droit de vote = 43

Adhérents présents à l'A.G.= 15 dont 12 avec droit de vote.

Absent excusé =28

Ordre du jour :

- Rapport moral et d'activité du Président
- Rapport des comptes de l'exercice 2022
- Programme 2023
- Questions diverses

Rapport moral et d'activité du Président

Après avoir remercié les partenaires du club (municipalité de Palavas, Port de Palavas, La Ligue de Voile Occitanie, Le Conservateur), le Président remercie tous les arbitres et bénévoles qui ont participé à l'organisation des régates du CNP ainsi que les membres du Comité Directeur.

Il signale l'embauche de Jean-Félix Sambarin comme secrétaire du CNP sur un contrat CDI intermittent. Cette embauche n'aura pas d'incidence sur les cotisations en 2023. Le CNP a été reconnu association d'intérêt général, ce qui permet aux adhérents de déclarer leur cotisation (hors prix licence) comme un don sur leur déclaration d'impôts.

En plus du site et de la page Facebook, le CNP met en place un groupe WhatsApp skippers pour permettre de partager expériences, photos, vidéos, souhaits sur les régates, entraînements, soirées thématiques,...

En 2022, le CNP a organisé 11 régates avec une moyenne de 21 bateaux par régate :

7 régates du Challenge Nautique de Palavas

Le Grand Prix de Palavas

La Surprise Party

La Duo du Phare de Palavas

1 régate du Trophée de la Baie d'Aigues-Mortes

et 3 régates en coorganisation:

2 régates du Trophée de la Baie

L'Occitania Cup

Résultats du CNP en 2022

- Le CNP est 11^{ème} sur 411 clubs au championnat de France de la FFVoile dans la discipline habitable
- Les 3 premières féminines du CNP sont : Sophie Boutin, Natacha Lebègue et Cécile Martin
- Les 3 premiers masculins du CNP sont : Laurant Pellecuer, Maurice Tahar et Thibaut Labouret
- Le CNP remporte le Trophée des clubs de la Baie d'Aigues-Mortes et le Trophée d'Occitanie (sur les podiums : IF, JOA, Gregaou, DB Sport, Loony Cat, Boat Ox, Seven Mani)

Résultats des licenciés du CNP 2022

- Le Figaro 2 Gregaou de Laurent Pellecuer se classe 2^{ème} du championnat OSIRIS de la façade Méditerranée
- le First 40 Sloughi de Paul Rivas se classe 2^{ème} du championnat UNCL équipage en IRC2
- Championnats Habitable Occitanie :
Le First 31.7 Titom de Jérôme Fortin se classe 1^{er} dans le groupe 2 en solo et en duo / Le First 36.7 JOA de Frédéric Tougeron se classe 3^{ème} en solo dans le groupe 1 / Le Figaro 2 Cap Mar d'Eric Vaysse se classe 3^{ème} en duo dans le groupe 2
- Participation de Frédéric Tougeron à la Transat Cap Martinique (10^{ème} en solo)
- Les jeunes étudiants du CNP s'illustrent à la course croisière étudiante de l'EDHEC
- Nombreuses participations des bateaux du CNP sur des régates extérieures : SNIM, Trophée Semac, Porquerolle's Race, Trophée Lacaze, Voiles de St-Tropez, Défi des ports de pêche, Escalagde, Cap Martinique, National Surprise, Brescou d'Or,...

Résultat du vote du rapport moral et d'activité du Président : Pour = 12 Contre = 0
Ne se prononce pas = 0

Rapport des comptes de l'exercice 2022

Support présenté consultable au CNP.

D. Massot informe l'Assemblée Générale que l'exercice 2022 fait apparaître un résultat d'exploitation de : 3188€.

Résultat du vote du rapport du Trésorier : Pour = 12
Contre = 0
Ne se prononce pas = 0

Programme 2023

15 régates organisées en 2023 (calendrier construit avec le YCGM, la SNGRPC et les clubs du bassin de Thau)

- 11 régates du Challenge Nautique de Palavas dont 4 incluses dans le Trophée de la Baie d'Aigues-Mortes
- La 6^{ème} édition du Grand Prix de Palavas les 21 et 22 octobre
- La Surprise Party les 17 et 18 juin
- La Duo du Phare de Palavas les 3 et 4 juin
- L'Occitania Cup les 30 septembre et 1^{er} octobre à Sète (organisée avec le CDV34)
-

Reprise des soirées thématiques

- Soirée thématique sur les parcours côtiers (choix des voiles, tactique/stratégie, routage,...)
- Autres thèmes à proposer par les adhérents

Projets

- Création d'une régata offshore en remplacement de la Mini Figaro Golfe abandonnée par le YCGM
- Relation avec le dispositif Inshore Occitanie mis en place par la Ligue :
 - Equipage féminin pour participer à la Women Leading & Sailing de la FFVoile
 - Equipage espoir pour participer au championnat de France Match Racing
 - Equipage CNP pour participer à la Ligue Nationale de Voile
- Label Baie de Camargue Sailing :
 - Mise en place par les municipalités de Palavas, Carnon, La Grande-Motte et Port Camargue d'un label permettant de communiquer sur les activités nautiques de la Baie d'Aigues-Mortes
 - Accueil d'équipes olympiques pour les JO 2024
 - Championnat d'Europe Kite et Nacra en 2024
 - Entraînement et championnat 69F
 - Dispositif Offshore Occitanie : match racing, WLS,...
 - Régates en habitable dont le Trophée de la Baie , la Minimax et **le Grand Prix de Palavas**

Questions diverses

Dominique Massot a mentionné le nouveau statut du port qui passe en régie autonome et est constitué d'un conseil d'administration de 13 membres dont Mr le Maire est le président et Dominique Massot le vice-président. En dehors des 9 membres du conseil municipal, font partie du CA : Pierre Carayon au titre de représentant des associations utilisant le port, Gilles Rivas pour les professionnels, Georges Rivière pour l'ASPPF et Baptiste Canville pour les pêcheurs. Dominique Massot a précisé que ce changement de statut n'était pas associé à un projet de privatisation du port. D'autres questions concernant la consommation électrique, l'embellissement du port et le yacht club ont été débattues.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale 2022 est levée à 18H30